



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Education Populaire

9, rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tel: 01 40 12 09 12

Site web : www.mvtpaix.org – Courriel : national@mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Mouvement de la Paix condamne les essais Nord-coréens et demande l'application immédiate du droit international par tous les États possédant l'arme nucléaire

Le Mouvement de la Paix condamne les essais Nord-coréens et demande l'application immédiate du droit international par tous les États possédant l'arme nucléaire.

Le Mouvement de la Paix condamne la volonté de la Corée du Nord à travers différents tirs de missiles ou essais nucléaires de se doter d'un potentiel d'armes nucléaires et de missiles intercontinentaux.

Cette escalade provoque la réaction des USA qui menacent la Corée du Nord de frappes militaires. Cette logique mortifère est dangereuse pour la paix. Le rôle des peuples et des gouvernants responsables est de la faire cesser à travers des outils diplomatiques.

Pour cela le monde dispose d'outils légaux parmi lesquels la charte des Nations Unies, le TNP et récemment le Traité d'interdiction des armes nucléaires adopté le 7 juillet 2017 par l'ONU, en application de l'article 6 du TNP, lequel article prévoit que « Chacune des parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire ».

Les armes de destruction massive que sont les armes nucléaires sont illégales au regard du droit international, leur élimination est une obligation.

Le droit international doit être respecté par tous les pays.

Aussi, il faut, avant que ne survienne une catastrophe humanitaire irréversible pour l'humanité, que les pays possédant l'arme nucléaire prennent des décisions concrètes pour la réalisation du désarmement nucléaire et cessent de violer le TNP tout en réclamant son application et son respect par l'ensemble des autres Etats du monde.

Si on parle aujourd'hui de 5 à 10 bombes atomiques en Corée du Nord, il ne faut pas oublier que les 8 autres Nations qui en possèdent, cumulent aujourd'hui de l'ordre de 17.000 bombes : 8.000

détenues par les USA, 7.300 par la Russie, 300 par la France, 250 par la Chine, 200 en GB, 110 par le Pakistan, 100 par l'Inde, 80 par Israël.

Les États possédant l'arme nucléaire dont la France doivent en conséquence annoncer dès maintenant leur décision de ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires et le gel immédiat de leurs programmes de modernisation qui constituent une vraie provocation et une violation du droit international et relèvent d'une irresponsabilité insupportable.

Dans ce contexte il appartient au nouveau président de la République Française et au parlement de donner un signal fort au monde entier en gelant immédiatement les programmes de modernisation des armes nucléaires de la France pour lesquels est prévu dans la loi de programmation militaire actuelle le doublement des crédits annuellement consacrés à l'arme atomique (de 3,4 à 7 milliards d'euros).

Le président de la République doit engager des discussions avec les autres chefs d'État pour obtenir le gel de tous les programmes de modernisation comme premier pas vers l'élimination des armes atomiques.

Paris, le 19 juillet 2017
Le Mouvement de la paix